

En 1308, Guichard de Beaujeu, fils d'Aliénor de Savoie, céda à Amédée les droits qui lui revenaient par sa mère et en reçut en échange le péage de Belleville, qui se levait dans un endroit appelé Martinec ; cet endroit, situé à l'extrémité d'une des prairies qu'arrose la Saône, ne se distingue plus aujourd'hui que par une élévation de terrain de 20 à 30 pieds de hauteur sur 90 de circonférence ; il est un amusement pour l'enfance qui rit de pouvoir en descendre avec rapidité, sans songer le moins du monde qu'il est un monument de l'esclavage de ses pères, alors qu'ils furent vendus pour d'autres hommes.

Plus tard, en l'année 1400, Louis XI, encore duc de Bourbon, dont la politique et l'intérêt savaient embrasser les moindres détails et descendre jusqu'aux plus minces avantages, ayant eu à se plaindre d'Edouard à qui il avait rendu des services signalés, s'empara de Belleville et en resta maître paisible jusqu'en 1402, époque à laquelle ses troupes en furent chassées, au nom du duc de Savoie, par M. de Véry qui, avec 1000 cavaliers, s'en empara ainsi que du bourg d'Anse ; tels étaient alors l'acharnement et la rivalité des maîtres, que le comte de Clermont fut envoyé par son père, alors à Vichy, avec ordre de ne paraître devant lui qu'après avoir réduit le Savoisien à regagner ses terres.

32 années s'étaient à peine écoulées, que Charles de Bourbon donna le Beaujolais à son second fils Philippe ; le duc de Bourgogne, qui l'ignorait ou voulait l'ignorer, vint mettre le siège devant Belleville et ne s'en écarta, sans s'en être rendu maître, que pour voler au secours de quelques places du Charolais que venait de lui enlever le duc de Bourbon.

La Ligue, qui eût pour résultat de désoler la capitale et d'immortaliser Henri, étendit jusqu'à notre province les suites funestes du caractère de l'ambitieux Mayenne. Le Parlement du prince de Dombes, séant à Lyon, fut interdit par lui parce que la ville avait pris le parti de la Ligue ; le duc de Nemours, qui en était le chef, craignant que les denrées